

RAPPORT ANNUEL 2024

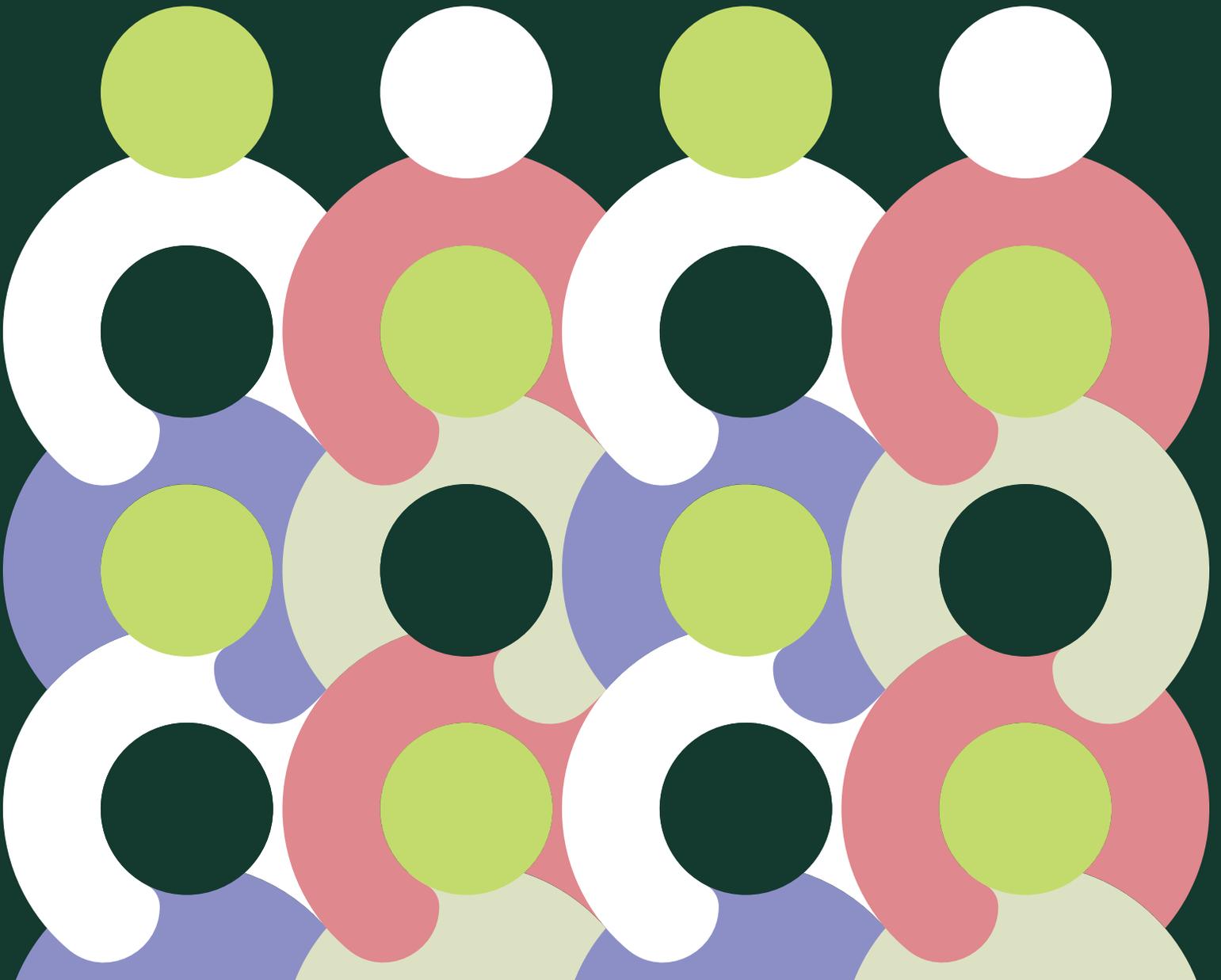


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

- 03 Message du comité de retraite
- 04 Message du secrétariat

LA SITUATION GLOBALE DU RÉGIME

- 06 Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2024
- 09 La situation financière du Régime au 31 décembre 2024
- 12 Les rendements de la caisse
- 15 Les placements du Régime

LE RÉGIME EN BREF

- 18 Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif
- 19 Les membres actuels du comité de retraite
- 20 Les formations et les communications
- 21 Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et des personnes retraitées



MESSAGE DU COMITÉ DE RETRAITE



2024

La fierté d'un Régime en bonne santé

Après avoir célébré les 15 ans du Régime, l'amélioration de la formule de rente en octobre 2024 est certainement une belle consécration ! Non seulement notre Régime, tel que conçu au début des années 2000, était viable et sécuritaire, mais il a su générer des surplus assez importants pour que toutes les personnes qui y ont adhéré bénéficient d'une amélioration de la formule de rente pour les cotisations passées et futures !

2024 est aussi l'année de la victoire dans le dossier des retraités orphelins : la modification du règlement sur les RRFS permet enfin officiellement de garder dans le Régime les personnes retraitées dont le dernier employeur a quitté le Régime. Cette question a donné lieu à plusieurs discussions avec Retraite Québec au cours des dernières années et nous sommes très heureux de cette conclusion.

Du côté des rendements, 2024 s'est avérée une très bonne année avec un rendement global de 13,81 %. Ce bon résultat a permis l'indexation des rentes et le maintien d'un surplus actuariel dans la caisse du Régime.

Le secrétariat, de son côté, tout comme le Régime, est sous le signe de la croissance, ce qui, malgré son lot de défis, est une excellente nouvelle. Les demandes sont nombreuses, mais l'équipe veille à maintenir une qualité et une efficacité dans son lien avec les employeurs et les personnes participantes.

Le Régime a également la chance de compter sur un comité de retraite à la fois stable et engagé. Un seul départ a eu lieu en cours d'année. Johanne Nasstrom a dû nous quitter et Riel Michaud-Beaudry s'est joint au comité lors de la dernière assemblée annuelle. Cette année, le comité d'audit s'est rencontré à plusieurs reprises pour s'assurer du respect de la Loi 25. Son prochain mandat sera de réviser les mécanismes de contrôle internes. Un autre comité a également été créé pour réviser la politique de placement du Régime. Une nouvelle version sera adoptée en 2025.

Nous avons ainsi de bonnes raisons d'être fiers de notre Régime de retraite.

MESSAGE DU SECRÉTARIAT

La croissance du Régime exige une adaptation constante de la part de l'équipe de travail du secrétariat qui, jour après jour, accompagne les personnes participantes et les employeurs membres. Bien qu'exigeant, ce travail est aussi très stimulant et enrichissant. L'engagement de ses employées est une valeur sur laquelle le secrétariat peut compter.

D'ailleurs, pour répondre à cette croissance, un nouveau poste de technicienne à l'administration en soutien aux personnes participantes a été créé en juin 2024 et un 2^e poste d'agente d'accueil et d'administration a été ouvert et comblé à l'automne. Ces embauches portent à huit les membres de l'équipe de travail, soutenue par ailleurs par une personne contractuelle aux communications.

Aussi, afin d'offrir un milieu de travail adapté à la croissance du personnel, le Régime a acquis un immeuble en décembre 2024 pour relocaliser ses bureaux. Des travaux auront lieu en 2025 pour l'adapter aux besoins du Régime. L'équipe pourra y déménager en 2026. D'ici là, l'équipe fera preuve de souplesse dans le partage des espaces de travail existants.

Le secrétariat du Régime est l'intermédiaire entre les personnes participantes, les employeurs et l'équipe de PBI actuariat avec qui nous travaillons en étroite collaboration. Un des rôles du secrétariat est d'ailleurs de s'assurer que les messages et les communications soient les plus simples et les plus fluides possibles pour tout le monde. La vulgarisation de l'information est un aspect important de notre travail. C'est pourquoi, l'équipe élabore actuellement des capsules vidéo afin de rendre plus accessibles les différentes démarches administratives rencontrées par les personnes participantes et les employeurs. L'année 2025 annonce donc encore quelques nouveautés!

ANABELLE CARON
Coordonnatrice générale

anabelle@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 24

MARTINE MARLEAU
Coordonnatrice administrative

martine@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 23

ANNE-MARIE DE LA SABLONNIÈRE
Responsable de la formation et du service
aux personnes participantes

anne-marie@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 22

MARIA LUISA APAZA
Responsable de la comptabilité

marialuisa@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 25

SABRINA ARIAS
Technicienne à l'administration,
soutien aux employeurs

sabrina@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 26

MARIÈVE BEAUDOIN-SULLIVAN
Technicienne à l'administration,
soutien aux personnes participantes
(depuis juin 2024)

marieve@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 27

JOSÉE TRUDEAU
Agente d'accueil

josee@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 21

MARIE-ÈVE PAINCHAUD
Agente d'administration
(depuis novembre 2024)

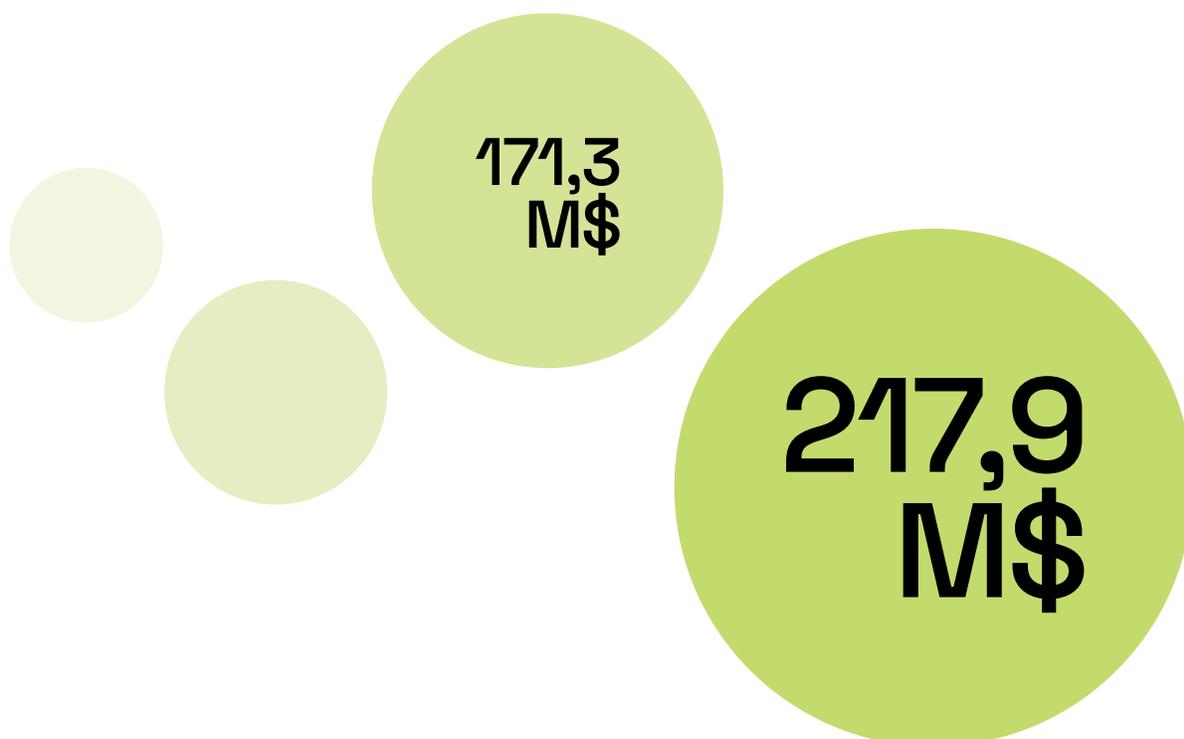
mepainchaud@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 28

MAUREEN WATT
Responsable des rentes et
des remboursements
(depuis avril 2025)

maureen@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 29

EVRAALD KAYA
Responsable des communications
(jusqu'en juin 2024)

LA SITUATION GLOBALE DU RÉGIME



Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2024

Au cours de l'année 2024, l'actif net du Régime est passé de 171,3 millions \$ à 217,9 millions \$, soit une hausse significative de 27 %. Cette augmentation importante de l'actif est le résultat combiné des rendements positifs de la caisse et des cotisations des groupes et des personnes participantes qui sont toujours en croissance. Concrètement, les rendements ont contribué pour 24,0 M\$ à la hausse de l'actif, tandis que les cotisations ont apporté 30,5 M\$ dans la caisse. Quant à eux, les frais d'administration et de gestions ainsi que les paiements de rentes et les différents remboursements ont diminué les actifs de 7,9 M\$. Le tableau 1 indique les sources d'augmentation et de diminution de l'actif pour l'année 2024, telles qu'elles apparaissent dans le rapport financier au 31 décembre 2024, disponible sur notre site Internet.



Tableau 1

État de l'évolution de l'actif net pour l'année 2024

ACTIF DISPONIBLE AU DÉBUT

171 260 970 \$

Augmentation de l'actif		Diminution de l'actif	
Cotisations patronales	15 962 694 \$	FRAIS D'ADMINISTRATION	
Cotisations salariales régulières	10 816 565 \$	Salaires et charges sociales	611 166 \$
Cotisations salariales volontaires	1 596 878 \$	Honoraires : Actuariat	625 102 \$
Rachats — employés-ées	1 024 407 \$	Honoraires : Autres	44 660 \$
Rachats — employeurs	1 121 882 \$	Dépenses de bureau	113 347 \$
	30 522 426 \$	Déplacements/représentations	15 680 \$
Revenus de placements	23 996 046 \$	Frais d'enregistrement	171 476 \$
		Formations — comité	69 437 \$
		Assurances — comité	32 866 \$
		Amortissement	24 494 \$
		Frais d'administration	1 708 228 \$
		Moins autres	(625 331 \$)
		Total — Frais d'administration	1 082 897 \$
		Frais bancaires	8 319 \$
		FRAIS DE GESTION DES PLACEMENTS	
		Frais des gestionnaires	804 022 \$
		Gardien de valeurs	46 012 \$
		Honoraires-conseils (PBI)	130 470 \$
		Assurance responsabilité	8 946 \$
		Total — Frais de placements	989 450 \$
		Rentes	1 566 974 \$
		Remboursements	2 257 308 \$
		Transferts autres régimes	2 018 178 \$
	54 518 472 \$		7 923 126 \$

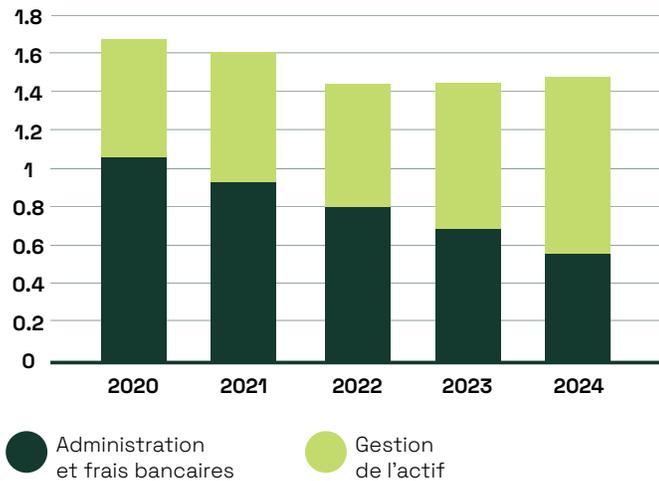
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS À LA FIN DE L'EXERCICE

217 856 316 \$

Graphique 1 et tableau 2

Évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen en caisse, 2020-2024

Le graphique suivant permet de visualiser l'évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen au cours des cinq dernières années.



DES FRAIS DE GESTION EN LÉGÈRE HAUSSE, MAIS TOUJOURS EN DEÇÀ DE NOTRE OBJECTIF

Le graphique et le tableau permettent de constater qu'en cinq ans, **les frais totaux d'administration et de gestion des placements** sont demeurés en deçà de 2 % de l'actif moyen. Cet objectif de 2 % permet de préserver un écart entre nos frais totaux et ceux des REER typiques (souvent plus de 2 %).

Concrètement, les **frais d'administration** continuent d'être à la baisse, passant de 0,67 % à 0,56 % de l'actif total. Les **frais de gestion des placements**, quant à eux, ont augmenté de 0,16 % en raison de la poursuite de la stratégie de diversification des placements qui nous amène à choisir des fonds privés offrant plus de rendements, mais, en contrepartie, demandant des frais de gestion et de performance plus élevés. Il faut cependant observer que les frais de gestion traditionnels facturés par les gestionnaires sont à la baisse par rapport aux actifs. Les frais qui augmentent, sont ceux prélevés directement à l'intérieur des fonds par des gestionnaires sous-jacents. Ces frais ne sont généralement pas divulgués dans les rapports de frais de gestion. Par souci de transparence, le Régime extrait cette information pour l'inclure dans les frais globaux de gestion des placements. Le tableau 3 illustre l'évolution de ces frais et leur ventilation en 2023 et 2024.

	2020	2021	2022	2023	2024
Administration et frais bancaires	1,07 %	0,92 %	0,80 %	0,67 %	0,56 %
Gestion de l'actif	0,62 %	0,68 %	0,63 %	0,76 %	0,92 %
TOTAL - En % de l'actif moyen	1,68 %	1,60 %	1,43 %	1,43 %	1,48 %

Tableau 3

Frais de gestion des placements en \$ et en % de l'actif moyen, 2024-2023

Frais de gestion des placements	2024		2023	
	\$	% actif moyen	\$	% actif moyen
Frais et honoraires des gestionnaires	804 022 \$	0,41 %	650 487 \$	0,43 %
Honoraires Gardien de valeurs	46 012 \$	0,02 %	38 300 \$	0,03 %
Assurance — responsabilité fiduciaire	8 946 \$	0,00 %	8 958 \$	0,01 %
Frais prélevés par des gestionnaires sous-jacents	793 640 \$	0,41 %	357 459 \$	0,23 %
Frais de gestion des placements	1 652 620 \$	0,85 %	1 055 204 \$	0,69 %
Honoraires PBI-Conseils en placements	130 470 \$	0,07 %	107 003 \$	0,07 %
Total, incluant honoraires-conseils en placements	1 783 090 \$	0,92 %	1 162 207 \$	0,76 %

La situation financière du Régime au 31 décembre 2024

UNE UTILISATION DES SURPLUS POUR AMÉLIORER LES RENTES DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES PARTICIPANTES ET RENTIÈRES

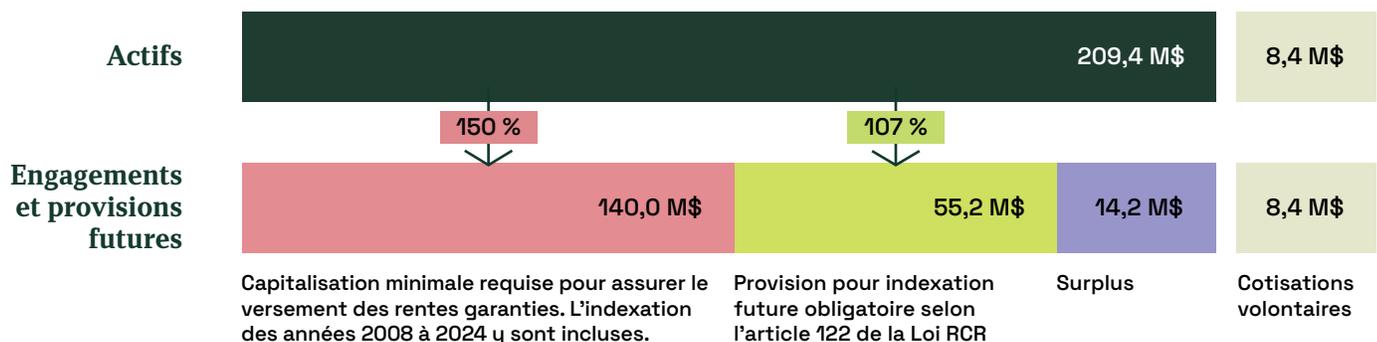
En 2023, le comité de retraite a entamé une réflexion sur l'utilisation des surplus de la caisse qui s'avéraient importants. Ainsi, en respect de notre **politique de financement** qui accorde la **priorité** à la **sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation** pour les personnes participantes actives, les membres du comité de retraite ont procédé à la modification de la formule de rente pour améliorer le crédit de rente accordé pour chaque dollar de cotisation. Le taux d'accumulation est donc passé de 10 % à 11 %, ce qui a amélioré de 10 % l'ensemble des crédits de rente passés et futurs pour toutes les personnes participantes et retraitées à partir du 1^{er} octobre 2024. Cette modification a fait l'objet d'une consultation à l'été 2024.

UN RÉGIME TOUJOURS EN EXCELLENTE SANTÉ FINANCIÈRE

L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024 démontre encore une fois l'excellente santé financière du Régime, même après l'indexation et la revalorisation des rentes qui ont été accordées en octobre 2024.

Graphique 2

La Capitalisation du Régime au 31 décembre 2024



Comme nous pouvons l'observer au graphique 2, l'actif du Régime de retraite au 31 décembre 2024, excluant les cotisations volontaires (209,4 millions \$), est égal à **1,5 fois la valeur des rentes garanties acquises** par les personnes participantes au Régime, et ce, en incluant le coût de l'indexation accordée pour les années 2008 à 2024 et l'amélioration du crédit de rente rétroactif au 1^{er} octobre 2008. Cela permet d'affirmer que **le Régime affichait un surplus de 50 %** par rapport aux rentes garanties acquises.

De plus, même en ajoutant la **réserve pour indexation**, laquelle atteint plus de 55,2 millions \$, la caisse du Régime serait suffisante pour indexer **immédiatement** toutes les rentes acquises au 31 décembre 2024 chaque année jusqu'au décès de chacune des personnes participantes, puisque l'actif est égal à 1,07 fois la valeur des rentes acquises indexées.

Finalement, le surplus résiduel de 14,2 millions \$ constitue un coussin intéressant pour faire face à d'éventuelles incertitudes, comme nous en avons vécues ces dernières années.

L'INDEXATION DES RENTES

Ces très bons résultats ont donc permis au comité d'accorder l'indexation des rentes pour l'année 2024, ce qui constitue une autre excellente nouvelle.

Le prochain tableau précise l'expérience du Régime en matière d'indexation. On y constate que 100 % du service jusqu'au 31 décembre 2024 a été pleinement indexé.

Tableau 4

Inflation annuelle depuis 2008 et indexation accordée par le Régime

Année	Inflation (hausse du coût de la vie)	Indexation effective versée à compter de	Pour les rentes et rachats acquis en	Rente annuelle achetée avec une cotisation de 100 \$
2008	0,62 %	2011	2008	15,61 \$
2009	0,40 %	2011	2008 et 2009	15,51 \$
2010	1,70 %	2011	2008 à 2010	15,45 \$
2011	2,80 %	2014	2008 à 2011	15,19 \$
2012	1,80 %	2014	2008 à 2012	14,78 \$
2013	0,90 %	2014	2008 à 2013	14,52 \$
2014	1,80 %	2017	2008 à 2014	14,39 \$
2015	1,20 %	2017	2008 à 2015	14,13 \$
2016	1,40 %	2017	2008 à 2016	13,96 \$
2017	1,50 %	2019	2008 à 2017	13,77 \$
2018	2,30 %	2019	2008 à 2018	13,57 \$
2019	1,90 %	2021	2008 à 2019	13,26 \$
2020	1,00 %	2021	2008 à 2020	13,02 \$
2021	2,70 %	2022	2008 à 2021	12,89 \$
2022	6,50 %	2023	2008 à 2022	12,55 \$
2023	4,40 %	2024	2008 à 2023	11,78 \$
2024	2,60 %	2025	2008 à 2024	11,29 \$
2025				11,00 \$

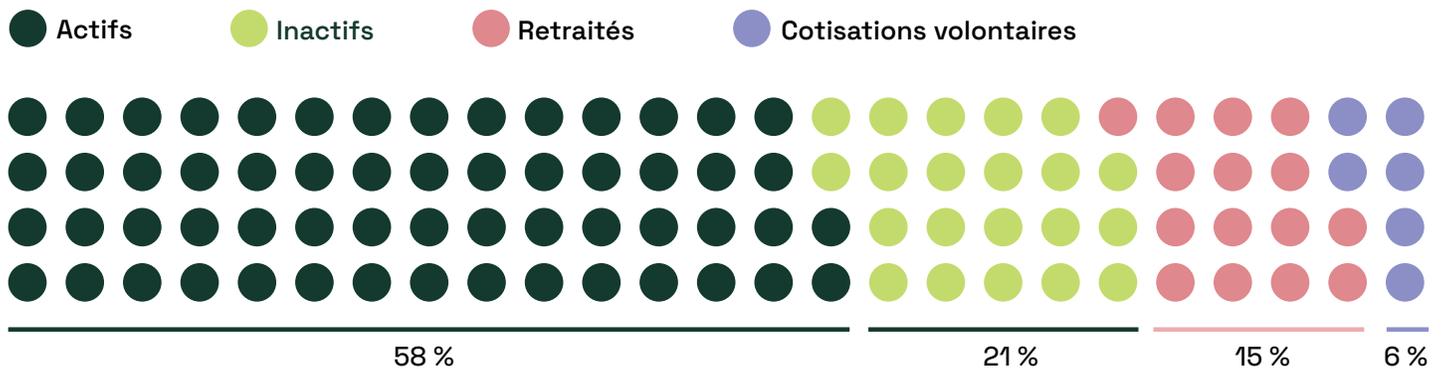
L'indexation accordée pour les rentes acquises entre 2008 et 2024 fait maintenant partie de la rente garantie à chaque personne participante et **ne pourra pas être réduite** à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.

PORTRAIT DES ENGAGEMENTS

Malgré une hausse constante du nombre de personnes retraitées, l'évaluation actuarielle montre que notre Régime est toujours jeune, puisque seulement 15 % des engagements du Régime servent à couvrir les rentes des personnes retraitées, tandis que 58 % de ses engagements sont envers des personnes participantes actives. Les cotisations qui entrent dans la caisse sont toujours plus importantes que les paiements de rente. Pour le reste des engagements, 21 % le sont envers des personnes ayant cessé de cotiser (les inactives), tandis que les cotisations volontaires représentent toujours 6 % du total du passif.

Graphique 3

Répartition des engagements du Régime au 31 décembre 2024



Ayant maintenant la possibilité de garder les personnes retraitées des groupes qui se retirent du Régime (les orphelins), l'évaluation actuarielle doit dorénavant indiquer le passif lié aux rentes de ces personnes. Pour 2024, ce passif s'élevait à seulement 47 900 \$, ce qui est très marginal.

Finalement, l'évaluation actuarielle nous apprend également que si une personne participante avait quitté le Régime au 31 décembre 2024, nous lui aurions remboursé 120,4 % de la valeur de sa rente acquise qui, elle, est déterminée en fonction de l'âge de la personne et des taux d'intérêt de la Banque du Canada.

Le texte complet de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024 peut être consulté sur la page d'accueil de notre site Internet dans la section *Nos rapports*. Il est également possible de lire le texte de la Politique de financement et d'utilisation des excédents qui l'encadre dans la section *Ressources*.

Les rendements de la caisse

UNE ANNÉE DE RENDEMENTS FORTEMENT POSITIFS



13,81 %

Pour 2024, notre caisse de retraite a obtenu un rendement brut de 13,81 %. Bien que ce rendement soit très bon, il est en deçà des indices de référence de 4,36 %. Rappelons cependant que le rôle du comité est de veiller à faire une gestion prudente à long terme de la caisse et de protéger le capital lors de situations de marchés baissiers, plutôt que de spéculer sur des stratégies risquées à court terme, même si ces dernières peuvent procurer du rendement sur une courte période. Les caisses de retraite doivent trouver un équilibre entre le risque et le rendement. D'ailleurs, si nous comparons notre caisse avec d'autres grandes caisses, nos rendements sont généralement meilleurs.

L'analyse des rendements par classe d'actifs permet de constater que les revenus fixes ont repris une courbe positive, principalement à court terme, avec un rendement annuel de 5,72 %. Ce sont les actions, tant canadiennes qu'étrangères qui ont généré le plus de rendement avec respectivement 20,13 % et 18,96 %. L'immobilier affiche également des rendements positifs, mais plus modestes à 4,70 %, tandis que notre fonds en infrastructure commence à apporter les rendements attendus avec 11,95 %.

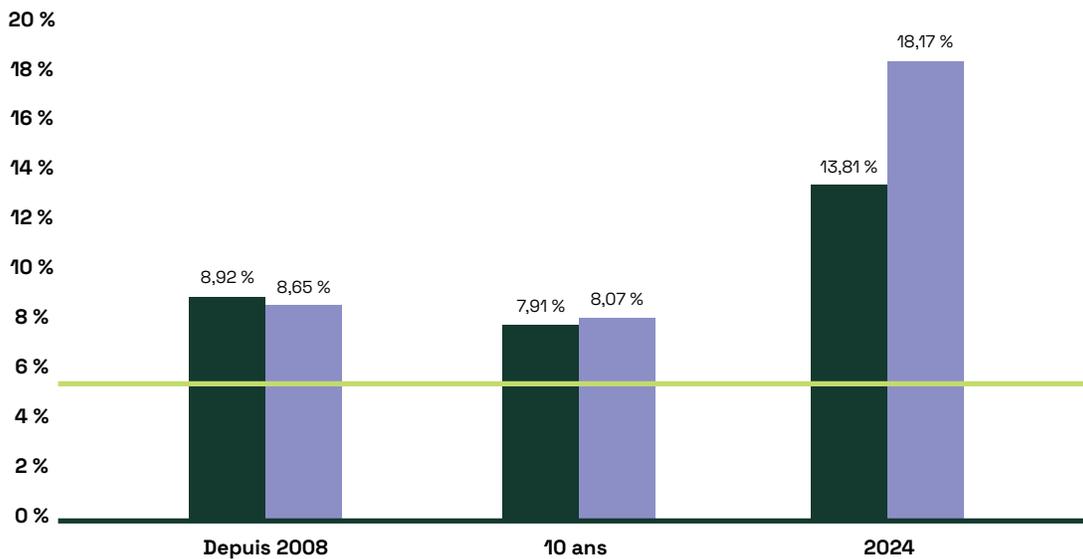
LE RENDEMENT HISTORIQUE DE LA CAISSE

Depuis le début du Régime en 2008, notre rendement annualisé s'est élevé à 8,92 %, soit plus que le rendement requis de 5,8 % net de frais. De plus, nous avons ajouté 0,27 % par année par rapport à l'indice de référence (8,65 %). Le graphique suivant illustre cette situation.

Graphique 4

Valeur ajoutée totale de la caisse depuis le début du Régime, les 10 dernières années et pour l'année 2024

● Caisse du RRFS ● Marchés ● Rendement à long terme requis : 5,8 % net de frais



Le graphique nous montre également que sur un horizon plus court de 10 ans, les performances sont également supérieures au rendement requis avec un rendement moyen de 7,91 %, légèrement inférieur à l'indice de 0,16 %.

Le tableau suivant rappelle le rendement de la caisse de retraite et sa valeur ajoutée sur une base annuelle au cours des cinq dernières années. Ce tableau donne un aperçu de la volatilité annuelle du rendement; il est donc important de regarder le rendement moyen sur une longue période, comme le démontre le graphique précédent. En revanche, le tableau 5 exprime bien notre tendance à généralement moins bien faire que les marchés quand ils montent et notre résistance quand ils sont faibles ou négatifs.

Tableau 5

Rendement annuel (avant déduction des frais d'administration et d'investissement) et valeur ajoutée de la caisse, 2020 à 2024

	2024	2023	2022	2021	2020
Caisse	13,81 %	9,31 %	-5,03 %	15,45 %	8,55 %
Portefeuille de référence	18,17 %	11,96 %	-6,33 %	13,51 %	9,34 %
Valeur ajoutée	-4,36 %	-2,65 %	1,30 %	1,94 %	-0,79 %

LES COTISATIONS VOLONTAIRES

Sur la base des rendements obtenus et en déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse, voici le taux d'intérêt net de frais, calculé par l'actuaire, crédité aux cotisations volontaires depuis le début du Régime : 100 \$ investis lors du démarrage du régime en 2008 vaut aujourd'hui 296,24 \$. Autrement dit, cet investissement a fructifié de 196 %.

Tableau 6

Taux d'intérêt crédité sur les cotisations volontaires

ANNÉE	RENDEMENT ANNUEL
2008*	5,59 %
2009	17,76 %
2010	6,38 %
2011	-3,82 %
2012	3,41 %
2013	10,81 %
2014	7,70 %
2015	1,88 %
2016	7,21 %
2017	7,08 %
2018	-1,10 %
2019	14,62 %
2020	6,79 %
2021	13,16 %
2022	-5,78 %
2023	7,98 %
2024	12,20 %

*La période visée est du 1^{er} octobre au 31 décembre 2008.



Les placements du Régime

LA STRUCTURE DE GESTION DE NOS PLACEMENTS



Depuis 2017, notre caisse est investie dans les différents fonds communs de placement choisis par le comité de placement de la **Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés**. Steve Marcoux et Anabelle Caron y représentent le Régime. Les actifs de la

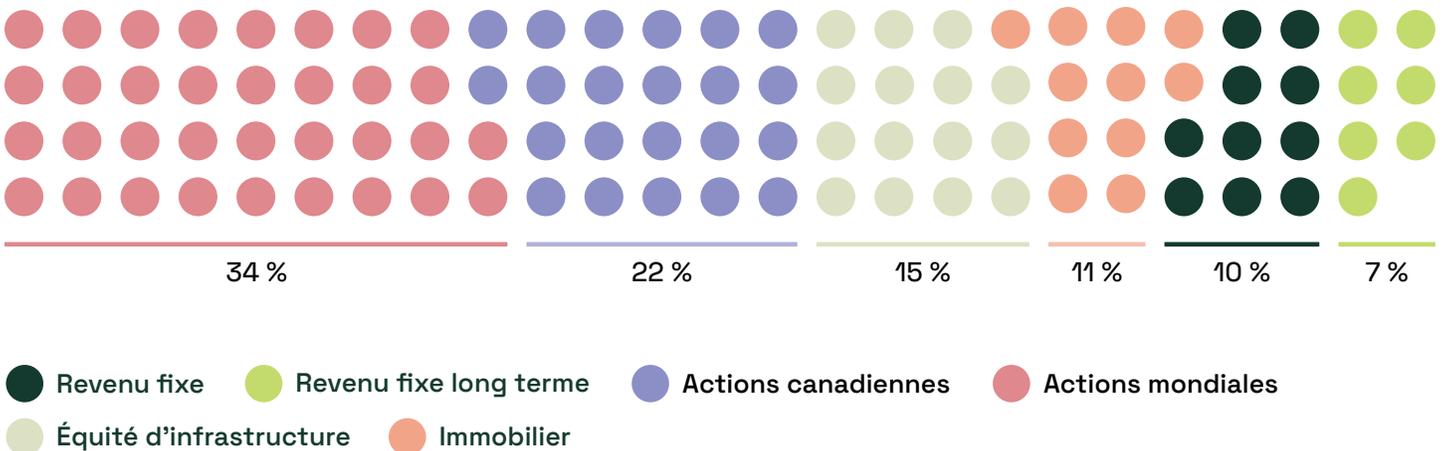
Fiducie globale ont atteint 1,4 G\$ à la fin de l'année 2024. Notre participation à la Fiducie nous offre des opportunités de placements et des économies sur les frais de gestion en raison de la taille de ses actifs. De plus, nous travaillons avec des régimes et des professionnels qui partagent nos valeurs, ce qui nous permet d'avoir une approche en investissement responsable (ESG) pointue.

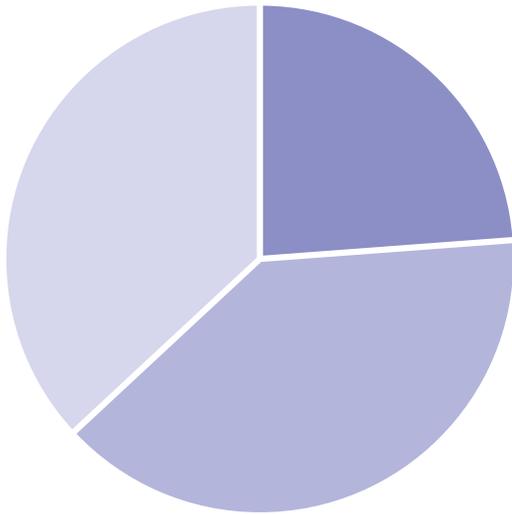
Au 31 décembre 2024, les actifs du Régime étaient répartis parmi les différentes classes d'actifs de la Fiducie choisies par le comité de retraite, mais également parmi les différents gestionnaires à l'intérieur de chacune des classes d'actifs en accord avec notre stratégie de diversification. Au total, il s'agit de 23 fonds répartis entre 13 gestionnaires.

Graphique 5

Répartition des actifs par classe d'actifs au 31 décembre 2024 et répartition des fonds à l'intérieur de chaque classe d'actifs

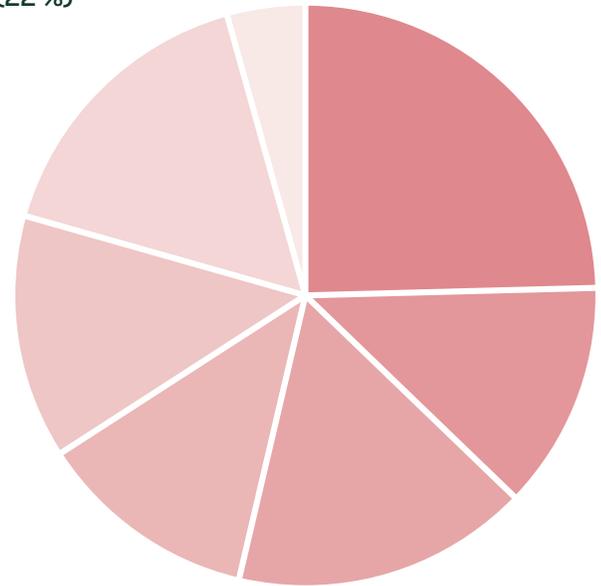
ACTIFS TOTAUX : 213 M\$





ACTIONS CANADIENNES (22 %)
TOTAL : 45,7 M\$

- ETERNA ACTIONS QUÉBÉCOISES
- JARILOWSKY ACTIONS CANADIENNES SANS CF
- MANUVIE

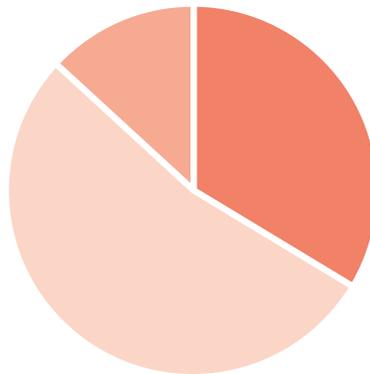


ACTIONS MONDIALES (34 %)
TOTAL : 73,0 M\$

- FIERA CAPITAL
- MFS FAIBLE VOLATILITÉ
- UBS ACTIONS PRIVÉES
- MFS VALEUR
- HARBOURVEST
- MANUVIE
- ENCAISSE

IMMOBILIER (11 %)
TOTAL : 24,1 M\$

- FIERA IMMOBILIER
- UBS FONDS DE FONDS IMMOBILIER GLOBAL
- BROOKFIELD IMMOBILIER
- ENCAISSE



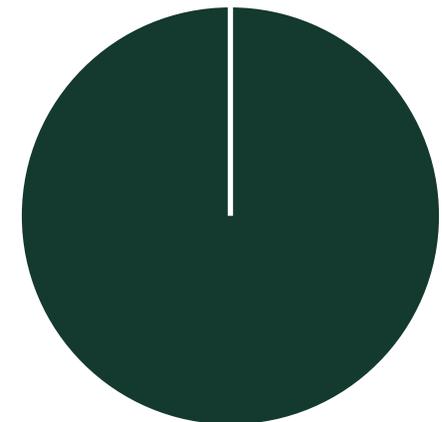
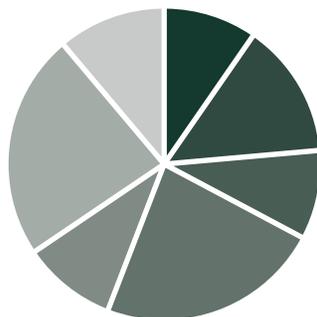
REVENU FIXE LONG TERME (7 %)
TOTAL : 17,0 M\$

- FIERA DETTE PRIVÉE
- FIERA FONDS 3X
- MFS LONG TERME CORE +
- PH&N - HYPOTHÈQUES LT



REVENU FIXE (10 %)
TOTAL : 21,4 M\$

- OBLIGATIONS VERTES ALPHAFIXE
- FIERA DETTE PRIVÉE
- JARILOWSKY FRASER OBLIGATIONS SANS CF
- TD GREYSTONE
- ACM
- MANUVIE
- ENCAISSE



ÉQUITÉ D'INFRASTRUCTURE (15 %)
TOTAL : 31,1 M\$

- UBS

Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2024, disponible sur notre site Internet, présente à la note 4 une ventilation plus détaillée des actifs du Régime. Il est ainsi possible d'y constater que la diversification des placements est basée non seulement sur le nombre de fonds et de gestionnaires, mais également sur les secteurs économiques, les régions, le nombre de titres, les échéances et les cotes de crédit.



CHANGEMENTS APPORTÉS À LA STRUCTURE DE GESTION

Le comité de placement de la Fiducie globale suit de près la structure de gestion de la Fiducie, en regard de la performance des gestionnaires sous plusieurs aspects (rendements, stratégie, critères ESG, par exemple), mais également en termes de diversification du portefeuille. C'est pourquoi des changements sont régulièrement apportés à la structure de gestion. Ils visent une amélioration de notre performance, mais aussi une adéquation avec notre stratégie et nos valeurs.

Les changements apportés à la structure de gestion en 2024 sont les suivants. En action canadiennes, le comité a décidé d'attribuer une part plus importante aux actions québécoises du fonds d'Éterna en raison de la stabilité de sa performance sur les cinq dernières années. Quant au mandat de Triasima, il a été remplacé par Manuvie. En actions étrangères, le poids des actions privées a été augmenté graduellement avec les fonds d'UBS et de Harbourvest. Le mandat de MFS a aussi été diversifié en ajoutant un mandat de style « valeur » à celui à « faible volatilité ». Finalement, en infrastructure, un nouveau mandat a été donné à Brookfield et la Fiducie est en attente d'appel de fonds pour y faire ses premiers investissements.

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

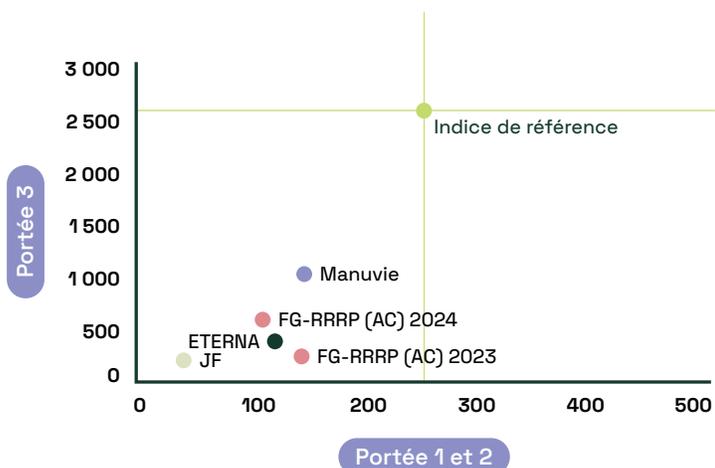
Tel que stipulé dans notre politique de placements, les gestionnaires et les fonds communs dans lesquels nous sommes investis sont choisis en fonction de leur adéquation avec nos critères de gestion et d'investissement énumérés dans notre politique de placements. Ces critères ont été établis selon les préoccupations des membres et les valeurs de notre milieu. Le choix et les évaluations des gestionnaires sont également faits à partir d'un outil de mesure auquel la Fiducie a adhéré cette année, une première au Québec.

Comme nous le faisons depuis les trois dernières années, la Fiducie a mesuré l'empreinte carbone des fonds publics en actions et en obligations de nos différents fonds. Pour 2024, nous constatons que tous ces fonds se comportent mieux que l'indice, mais que des améliorations sont encore à faire. Cette mesure compare les fonds selon les normes internationales d'émission de Portée 1, 2 et 3 (Scope 1, 2, 3). À titre d'exemple, le graphique 6 illustre l'intensité carbone de notre portefeuille en actions canadiennes. Nous pouvons observer, grâce à cette mesure, que nos fonds en actions canadiennes ont une empreinte carbone plus faible que l'indice de référence qui se situe au centre du cadran. Les meilleurs fonds sont ceux qui se situent dans le cadran inférieur gauche, où l'on retrouve d'ailleurs les trois fonds du portefeuille. Comparativement à l'année 2023, globalement, les fonds de la Fiducie se sont améliorés par rapport aux émissions de portée 3, mais ont légèrement reculé pour les émissions de portée 1 et 2. Un rapport plus complet avec d'autres normes est disponible sur notre site Internet, de même que la politique d'investissement responsable de la Fiducie.

Graphique 6

Intensités carbone (par tonne GHG/M \$ revenus)

ACTIONS CANADIENNES



LE RÉGIME EN BREF

Les rencontres du comité de retraite en 2024

6 et 7 février, 26 mars, 24 avril, 29 mai,
19 septembre, 5 novembre, 4 décembre

PRÉSENCES

7 sur 8	Francine Grégoire
6 sur 8	Moustapha Gueye
4,5 sur 6	Johanne Nasstrom (jusqu'au 26 septembre 2024)
2 sur 2	Riel Michaud-Beaudry (à partir du 26 septembre 2024)
8 sur 8	Nathalie Roberge
7 sur 8	Maureen Watt
5 sur 8	Nathalie Babin
8 sur 8	Marie Leahey
8 sur 8	Lise Gervais
7 sur 8	Steve Marcoux
8 sur 8	Catherine L'Heureux-Savoie
6,5 sur 8	Ramon Carrasco Espinosa
8 sur 8	Élène Sauvageau
8 sur 8	Normand Vachon

Les rencontres du comité exécutif en 2024

23 janvier, 18 mars, 16 avril, 21 mai, 9
septembre, 30 octobre, 26 novembre

PRÉSENCES

7 sur 7	Marie Leahey
7 sur 7	Steve Marcoux
6 sur 7	Lise Gervais
7 sur 7	Nathalie Roberge



Les membres actuels du comité de retraite

MEMBRES REPRÉSENTANT LES PERSONNES ACTIVES

(5 + 1 sans droit de vote)

Catherine L'Heureux-Savoie

ACEF de l'Est

Riel Michaud-Beaudry

Institut de recherche en économie contemporaine (IREC)

Moustapha Gueye

Chantier de l'économie sociale

Nathalie Babin

Centr'elles, comité d'action des femmes d'Avignon

Élène Sauvageau

Maison d'hébergement L'Envolée

Poste vacant (sdv)

MEMBRES REPRÉSENTANT LES GROUPES

(4)

Steve Marcoux

Table régionale des organismes communautaires
et bénévoles de la Montérégie

Lise Gervais

Centre de lecture et d'écriture

Ramón Carrasco Espinoza

Centre d'appui aux communautés immigrantes de
Bordeaux-Cartierville (CACI)

Marie Leahey

SORIF

MEMBRES REPRÉSENTANT LES PERSONNES INACTIVES

(1 + 1 sans droit de vote)

Francine Grégoire

L'Enjeu : cap sur l'emploi

Poste vacant (sdv)

MEMBRE INDÉPENDANT

(1)

Normand Vachon

FICA, CFA

Les formations et les communications

Le soutien financier du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) nous a permis de poursuivre notre tournée des régions du Québec. Cette année, nous avons pu visiter les régions de l'Abitibi, des Îles-de-la-Madeleine, du Bas-St-Laurent, du Saguenay-Lac-St-Jean ainsi que de Chaudière-Appalaches (Lévis et ses alentours). Le travail de collaboration avec l'Association des assurances collectives des organismes communautaires du Québec (l'AACOCQ) s'est avéré très précieux dans l'organisation de ces tournées où plus de 80 organismes nous ont invités à présenter le Régime.

L'intérêt pour les formations offertes aux personnes participantes et aux personnes qui administrent le Régime demeure constant. Ces formations sont offertes régulièrement dans l'année et les inscriptions sont toujours aussi nombreuses. Par ailleurs, nous continuons de visiter les groupes déjà membres pour rencontrer les équipes de travail.

Afin de s'assurer que les personnes participantes et rentières comprennent bien les impacts de la nouvelle formule de rente, nous avons organisé une série de webinaires qui a rejoint plus de 360 personnes. Nos webinaires ont également permis aux personnes de se réapproprier le fonctionnement de notre Régime.

Du côté des communications, l'événement marquant de l'année fut le lancement de notre nouveau site Internet qui arbore fièrement nos nouvelles couleurs. On peut d'ailleurs y voir, sur la page d'accueil, notre vidéo explicative du Régime. Cette brève vidéo de sept minutes explique les avantages du Régime et son fonctionnement. Nous avons pu compter sur la précieuse collaboration de Normand Vachon qui, en sa qualité d'expert, a appuyé nos propos. Aussi, nous donnons la parole à une de nos rentières, Anne-Marie Messier, qui témoigne des impacts positifs de notre régime dans sa vie de retraitée. Cet outil, bref et vulgarisé, est très apprécié, notamment par les organismes en réflexion et offre un excellent premier aperçu du Régime. Des capsules plus courtes sur des thèmes précis comme la sécurité de la caisse ou les options individuelles sont aussi disponibles pour aller plus loin.

Le Régime est également sollicité pour des présentations lors d'événements particuliers. Cette année, notre coordonnatrice générale, a été invitée à l'assemblée annuelle de la Caisse d'économie solidaire pour présenter les critères qui guident un comité de retraite quand vient le temps d'investir dans un fonds de placement. La conférence était en lien avec l'investissement des caisses de retraite dans le logement communautaire.

FORMATIONS OFFERTES EN 2024

Présentation d'ensemble du Régime	82
Préparation à la retraite	15
Mon fonds de pension un outil pour moi	36
Formations administratives	22
Formations sur mesure	06
TOTAL	161

Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et retraitées

GROUPES ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024

NOMBRE	1096 (1 131 au 30 juin 2025)
TAILLE	1 à 195 personnes salariées, moyenne par groupe : 8
RÉGIONS	17 régions administratives
Taux moyen de la cotisation patronale	4,0 %

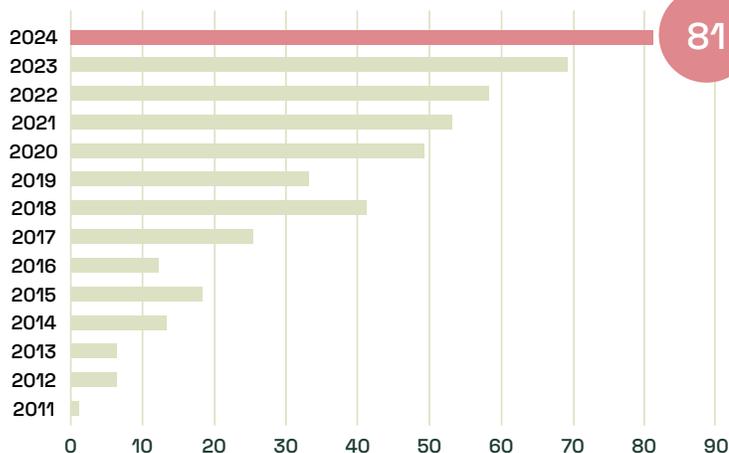
PERSONNES PARTICIPANTES AU 31 DÉCEMBRE 2024

NOMBRE	15 000 (15 542 au 30 juin 2025)
ÂGE MOYEN DES PERSONNES ACTIVES	42,6 ans
ÂGE MOYEN DES PERSONNES INACTIVES	42,2 ans
GENRE (PERSONNES ACTIVES)	83 % femmes – 17 % hommes
Salaire de base MÉDIAN	48 900 \$
Taux moyen de la cotisation salariale	2,8 %

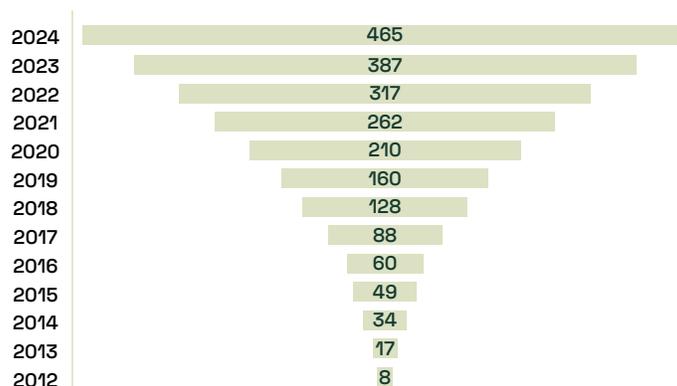
Graphique 7 et 8

Personnes retraitées au 31 décembre 2024

NOUVELLES PERSONNES RETRAITÉES PAR ANNÉE



NOMBRE DE PERSONNES RETRAITÉES



TOTAL DES PERSONNES RETRAITÉES ET BÉNÉFICIAIRES

465

(499 au 30 juin 2025)

GENRE

366

femmes

99

hommes

ÂGE MOYEN AU DÉPART À LA RETRAITE

66,7 ANS

ÂGE MOYEN À LA FIN DE L'ANNÉE

70,8 ANS

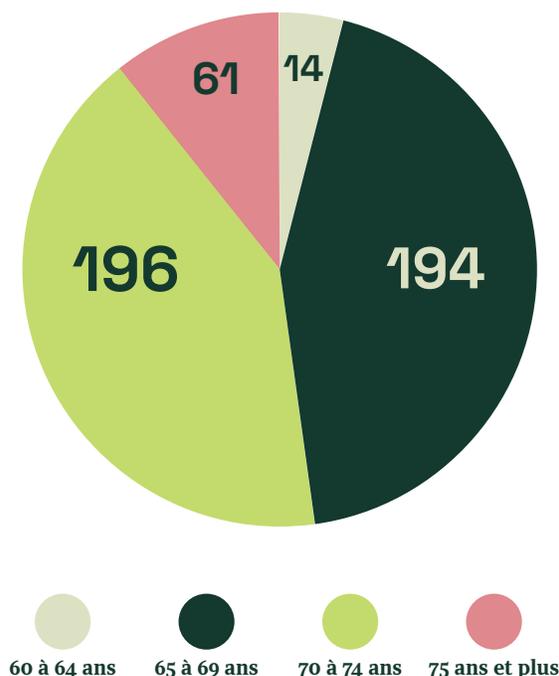
RENTE ANNUELLE MOYENNE : 4 127 \$

FEMMES : 4 237 \$

HOMMES : 3 721 \$

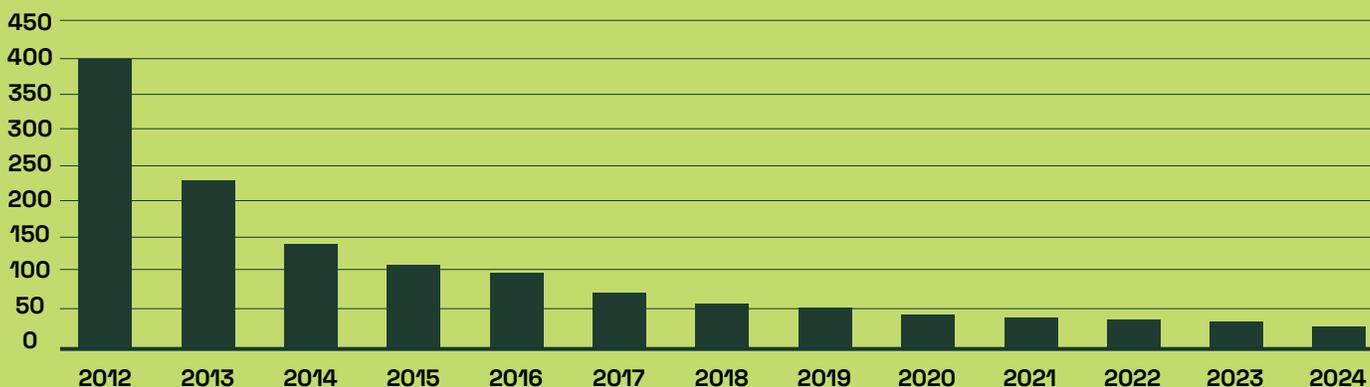
Graphique 9

Ventilation des personnes retraitées et bénéficiaires par groupe d'âge au 31 décembre 2024



Graphique 10

Ratio du nombre de personnes participantes par personnes retraitées et bénéficiaires





Merci à nos partenaires





Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

Espace Michel Lizée - 2415, rue Montgomery,
Montréal (Québec) H2K 2S2

(514) 878-4473 | 1-888-978-4473

www.regimeretraite.ca | facebook.com/regimeretraite